



## Quelles sensations !



Canal de la Sensée.

Berceau des civilisations comme le suggèrent les objets d'époque paléolithique, néolithique, gallo-romain, mérovingienne et médiévale, retrouvés sur plusieurs sites ; zone frontalière entre le Nord et le Pas-de-Calais, l'Ostrevant et le Bas-Artois, la Flandre et le Cambrésis ; la vallée de la Sensée est tout simplement une terre de rencontres et d'échanges. Prenant sa source à Haucourt, elle file sur une trentaine de km avant de se jeter dans l'Escaut au niveau de Bouchain. Elle se caractérise par ses étangs et ses marais, favorisant la constitution de milieux naturels remarquables. A partir d'Etain, la vallée devenue trop marécageuse est doublée par le canal de la Sensée ; puis en 1965 est mis en service le canal du Nord, reliant Arleux sur le canal de la Sensée à Noyon sur le canal latéral de l'Oise. Entre les roselières, sifflent gaiement la

Phragmite des joncs alors que le Héron cendré est occupé à rechercher poissons, tritons et même rongeurs. Des paysages précieux mais fragiles qu'il faut sans cesse entretenir et protéger, tel que le fait le Syndicat mixte de la Vallée de la Sensée ([www.vallee-sensee.fr](http://www.vallee-sensee.fr)) qui œuvre pour la réhabilitation, l'aménagement mais aussi le développement de la vallée dans le respect des milieux naturels fragiles. Même si les zones de loisirs, entre bases de voile, centre équestre, sentiers de promenades, pêche, attirent de plus en plus, l'étang de Lécluse est toujours tel que l'a décrit Verlaine dans promenade sentimentale\* :

« Les grands nénuphars entre les roseaux  
Tristement luisaient sur les calmes eaux... ».

\*extrait des Poèmes Saturniens.



Vallée de la Sensée.

# à PIED dans le NORD

## Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Arleux** : Croisières fluviales (03.27.96.39.25), sentier thématique (03.27.89.51.74).

**Aubigny-au-Bac** : Base de loisirs (03.27.80.91.40).

**Douai** : Visites thématiques-visites spectacle-La Grande Chambre du Parlement de Flandre (03.27.88.26.79), « Les Puces du Nord » (03.27.931.931), Croisières fluviales (03.27.96.39.25), Balade au fil de l'eau (03.27.88.26.79), Musée de la Chartreuse (03.27.71.38.80), Musée archéologique (03.27.71.38.90), Visite du Belfroi et des salles de l'Hôtel de ville (03.27.88.26.79).

**Lewarde** : Centre historique minier (03.27.95.82.82).

**Wavrechain-sous-Faulx** : Parc de loisirs « Le Fleury » (03.27.35.71.16).

### Manifestations annuelles

**Aniche** : Fête folklorique du géant « Kopierre » en juin, fête de la Saint-Laurent en août (03.27.99.91.11).

**Arleux** : Fête de la Batellerie en juillet, foire à l'Ail en septembre (03.27.94.37.37).

**Aubigny-au-Bac** : Fête de la Plage en juin (03.27.96.39.25).

**Douai-Dorignies** : Pardon de la Batellerie en mai, fête de Gayant en juillet (03.27.88.26.79).

**Lewarde** : « Festivole » en juillet-août (03.27.95.82.82).

### « Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

### Renseignements

**Office de Tourisme de Douai** : 03.27.88.26.79

**Office de Tourisme d'Aubigny-au-Bac** : 03.27.89.24.24

**Office de Tourisme de Sensée** : 03.27.92.25.13

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

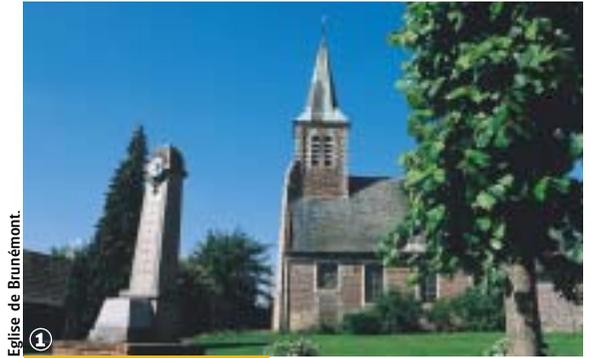
## Hainaut



## N° 10

## Circuit des Canaux

Brunémont, Arleux, Oisy-le-Verger (62), Palluel (62)  
(9 km - 2 h 15 à 3 h 00)



Eglise de Brunémont.

### Randonnée Pédestre

**Circuit des Canaux** :  
9 km

⌚ **Durée** : 2 h 15 à 3 h 00

➔ **Départ** : Brunémont :  
mairie

🟡 **Balisage** : jaune

📄 **Carte IGN** : 2506 Est



Canard Souchet.

### L'avis du randonneur :

Circuit facile à la confluence du canal du Nord et du canal de la Sensée. Les chemins de balage et ceux bordant les étangs assurent un cadre agréable et sécurisé pour le promeneur. Prudence toutefois le long des courtes portions de routes départementales. Meilleure période d'avril à septembre.



Conseil Général  
Département du Nord

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1. 3. 4 : P. Cheuva - 2 : T. Tancrez.

# Circuit des Canaux

(9 km - 2 h 15 à 3 h 00)

Départ : Brunémont : mairie.

**1** Descendez la RD 247. Longez à droite les campings. Au bout de l'allée, tournez à gauche. Contournez le Marais de Brunémont. *Points de vue sur le marais.*

**2** Après vous être éloigné du marais, à la fourche, poursuivez à droite. Suivez à gauche le canal et récupérez la RD 247. Empruntez le pont enjambant le canal de la Sensée.

**3** Continuez vers Oisy-le-Verger, le long de la RD 14, puis prenez à droite la petite route contournant l'ancienne abbaye cistercienne devenue camping. *De l'abbaye, il ne reste qu'un pigeonnier du XVII<sup>e</sup> s. (privé).*

**4** Quittez la route - qui se dirige vers le bois du Quesnoy - pour le chemin à droite. Celui-ci longe sur 1500 m le marais du Haut-Pont et aboutit à l'écluse de Palluel sur le canal du Nord. Longez à droite le chemin de halage jusqu'au pont Marquet.

**5** Empruntez le pont puis, à droite, le chemin de halage. Suivez le canal. Longez la gare d'eau et passez la jonction du canal du Nord et du canal de la Sensée. *Notez les flèches qui signalent aux péniches et aux bateaux de plaisance les grandes directions fluviales.*

**6** Franchissez le canal sur le pont. Au rond-point, prenez vers Bugnicourt puis tout de suite à droite la direction de Brunémont.

**7** Suivez à droite la rue des Blancs-Moutons puis à gauche par la rue d'En-Bas, retrouvez la mairie.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

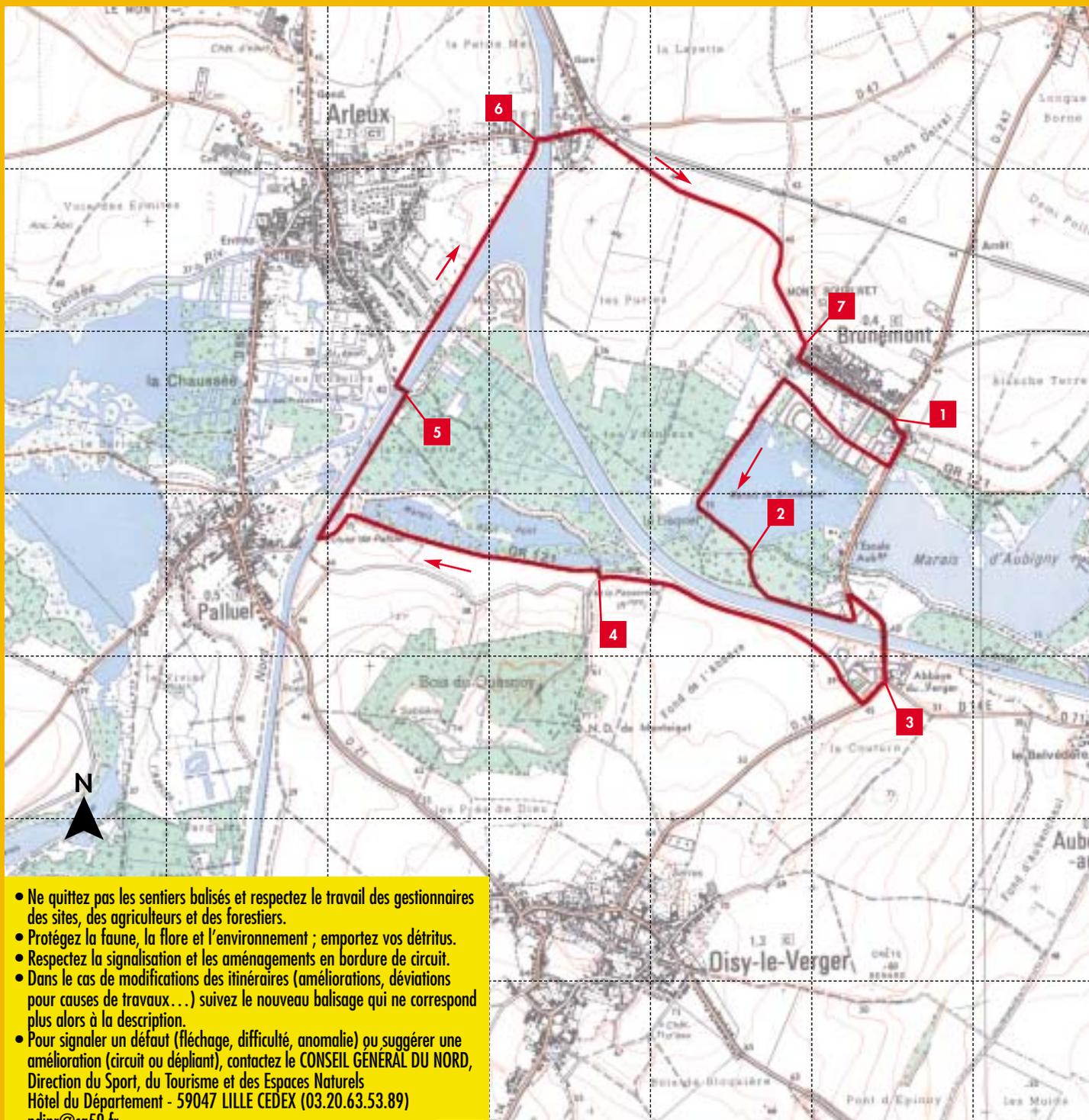
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)

